



Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2019

Rapport établi conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets

Table des matières

I.	PRESENTATION COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB	1
	LE TERRITOIRE	1
	POPULATION	2
II.	ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT	3
	ORGANISATION DU SERVICE	3
	Les equipements	3
	Le parc de vehicules	3
	Les infrastructures	3
	LA COLLECTE	5
	Les ordures menagères et le tri sélectif	5
	Le verre	5
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	5
	La fréquence de la collecte :	5
	LE TRAITEMENT DES DECHETS	5
	Les ordures menagères résiduelles :	5
	La Collecte sélective :	5
	Le verre	6
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	6
	Les Déchèteries :	6
	INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL	8
	L'achat de vehicules :	8
	La modernisation des déchetteries :	Erreur ! Signet non défini.
III.	INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES	9
IV.	LES ACTIONS DE PREVENTION	10
	UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE	10
	L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI	10
	COMMUNICATION	11
	SENSIBILISATION	11
	Les scolaires	11
	Le projet « Bien manger, moins jeter, tous concernés ! »	11

	13
Le grand public	13
VALORISATION DES DECHETS	14
La promotion du compostage	14
V. ETATS FINANCIERS	15
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15
Dépenses globales par secteur d'activités	15
Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :	15
Les charges de personnel	16
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16
Répartition des recettes de fonctionnement	17
Détail des reprises et soutiens par matériaux	17
Détail des aides et soutiens des éco-organismes	18
INVESTISSEMENTS 2019	18
VI. PERSPECTIVES POUR 2020	19
Collecte	19
Installations / Bâtiments	19
Prévention - Communication – Animation	19
Etude	19

I. PRESENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB

LE TERRITOIRE

Située au cœur du territoire rural et montagneux des Hauts Cantons Héraultais dans le nord-ouest du département de l'Hérault, la Communauté de Communes Grand Orb regroupe 24 communes d'une population totale de 21 000 habitants. Cette communauté nouvellement créée au 1^{er} Janvier 2014 résulte de la fusion de 3 petites communautés de Communes et de 3 communes isolées dont Bédarieux, sa ville centre.

Cette région s'est développée principalement le long de la vallée de l'Orb au pied des Cévennes où nous retrouvons les principales communes du territoire à savoir : Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, la Tour sur Orb et le Bousquet d'Orb. La majeure partie de cette communauté s'inscrit dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupant 100 communes de l'Ouest-Hérault.

Bédarieux est la ville centre de ce bassin de vie et représente à elle-seule 6 453 habitants. Elle est située à 30 minutes de Béziers et à 1h10 de Montpellier.

Malgré les difficultés économiques et sociales, Grand Orb se caractérise par sa vitalité, son dynamisme et son inventivité. Ce territoire est, aujourd'hui, totalement autonome en énergies renouvelables grâce à ses installations éoliennes, à ses barrages hydrauliques et ses parcs photovoltaïques.

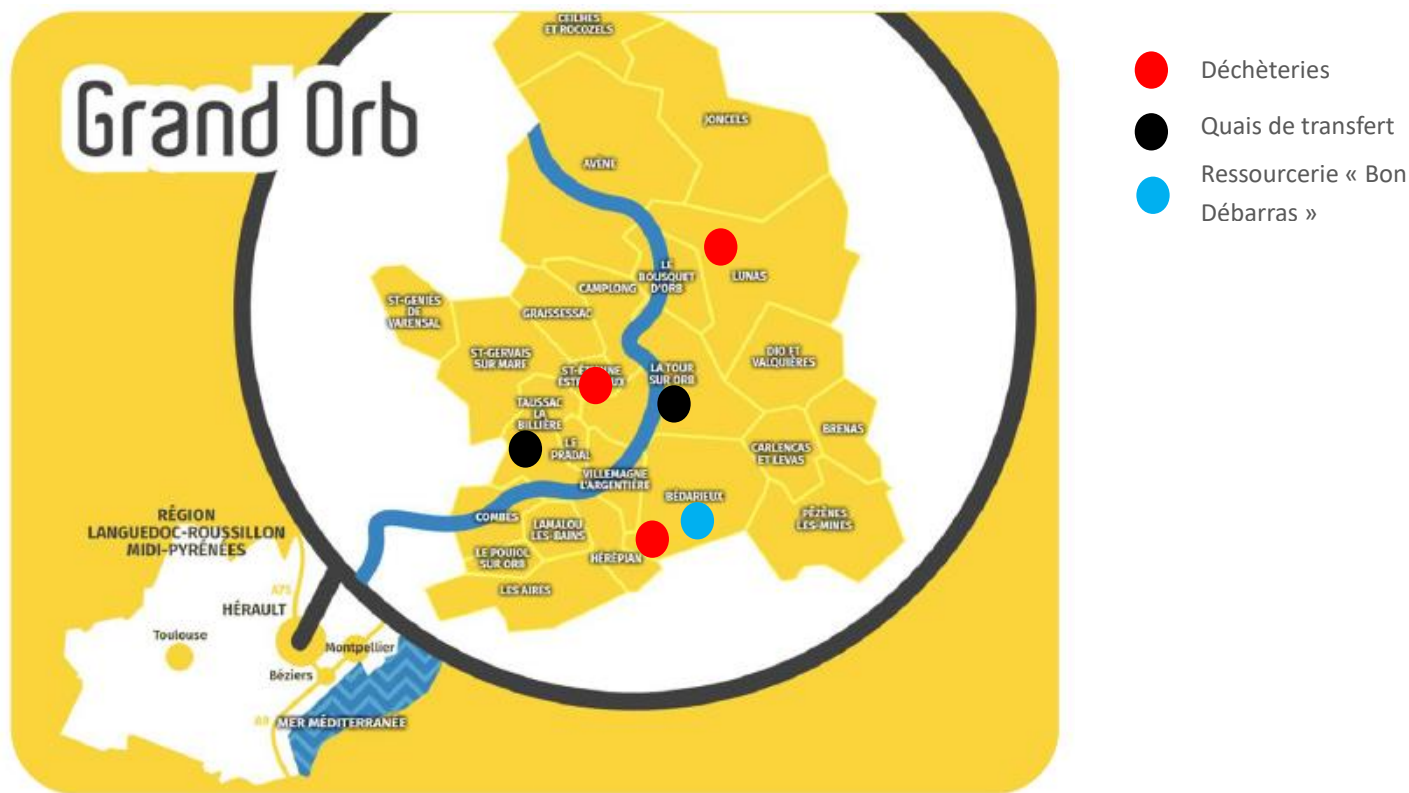


Unique par sa notoriété en matière de santé et de thermalisme, avec des entreprises de renommée internationale : les Laboratoires Pierre Fabre et son centre thermal d'Avène pour la dermocosmétique, la Chaîne thermale du Soleil à Lamalou-les-Bains spécialisée dans le traitement des rhumatismes et des maladies neurologiques, la clinique STER, numéro 1 français dans la prise en charge en rééducation des affections Grands brûlés.

Cette vitalité économique trouve aussi sa traduction avec des entreprises comme Paul Boyé Technologies, un des leaders mondiaux dans la fabrication de vêtements de protection haute technologie pour la défense et la sécurité civile, et la Vernière, reconnue meilleure eau minérale gazeuse naturelle au monde.

C'est autour de ces quelques entreprises florissantes et de ses atouts environnementaux que Grand Orb essaye d'insuffler une politique ambitieuse de relance économique et faire de cette communauté un territoire riche et équilibré, respectueux de son environnement et des hommes et femmes qui y habitent.

POPULATION



D'une superficie de 460 km², la Communauté de Communes Grand Orb dénombre une population munipale de 20176 habitants (INSEE, 2018) composée comme suit :

Commune	Pop.	Commune	Pop.	Commune	Pop.
Les Aires	602	Combes	329	Le Pujol sur Orb	1045
Avène	280	Dio et Valquières	147	Le Pradal	332
Bédarieux	5771	Graissessac	632	Saint Etienne Estréchoux	254
Brenas	54	Hérépian	1522	Saint Génies de Varsenal	212
Le Bousquet d'Orb	1585	Joncels	299	Saint Gervais sur Mare	862
Camplong	232	Lunas	663	Taussac la Billière	451
Ceilhes et Rocozels	326	Pèzènes les Mines	239	La Tour sur Orb	1281
Carlencas et Levas	131	Lamalou les Bains	2508	Villemagne l'Argentière	419

Les données de population sont issues du recensement de 2018.

II. ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT

ORGANISATION DU SERVICE

Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de communes Grand Orb dispose depuis sa création en 2014 d'un service de collecte géré en régie. Ce service est intercommunal depuis de nombreuses années, en effet, il était auparavant géré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) de la Haute Vallée de l'Orb.

Le service de collecte nommé « Grand Orb Environnement » est composé d'un peu plus de 35 agents répartis sur les missions de collecte, d'accueil en déchèteries, de transport des déchets et d'entretien du parc matériel. La gestion administrative du service est effectuée par 4 agents.



LES EQUIPEMENTS

Le lieu de garage des véhicules et les services administratifs sont installés dans un grand bâtiment situé au Fraïsse, sur la commune de la Tour sur Orb.

Une grande partie de la collecte des déchets est réalisée en régie, le traitement est réalisé entièrement par des prestataires (cf. détail dans les paragraphes suivants).

Le parc de véhicules

Le service dispose de :

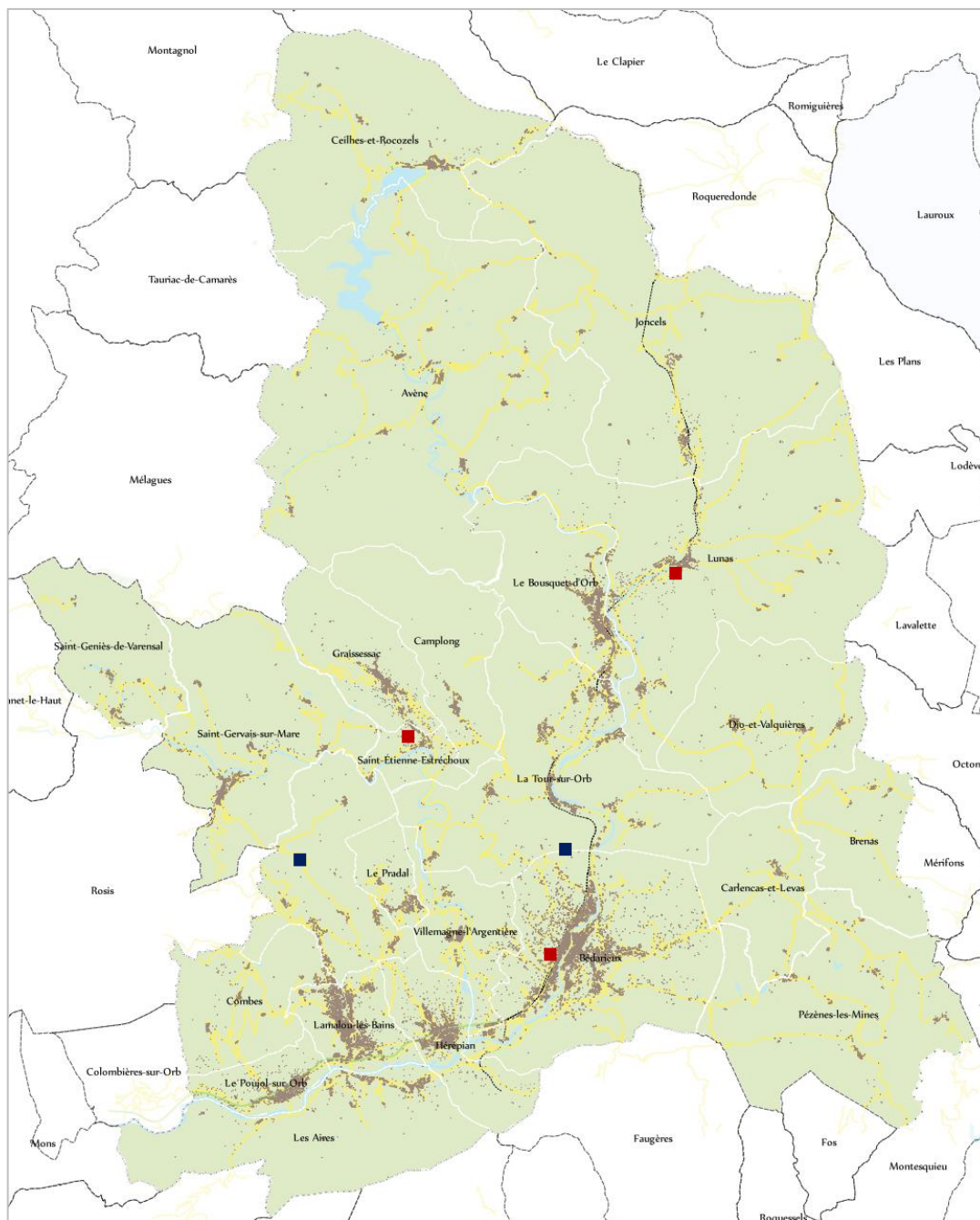
- 7 camions bennes,
- 2 camions volants,
- 3 camions polybenne pour les transports de déchets,
- 1 camion grue pour la collecte des bornes enterrées et des colonnes à verre,
- 4 tractopelle (2 en déchetterie et 2 aux quais de transfert) pour optimiser les bennes,
- 30 bennes.



Les infrastructures

Le service dispose de deux quais de transfert : l'un à Taussac la Billière et l'autre au Fraïsse, commune de la Tour sur Orb.

Le territoire est couvert par trois déchetteries situées à Bédarieux, Lunas et Saint Etienne d'Estrechoux. Elles accueillent gratuitement les particuliers (cf carte ci-dessous). Les entreprises et autres professionnels sont également accueillis sous réserve d'une inscription préalable et de la remise d'un ticket au gardien à chaque passage. Leur dépôt est limité à 1 m3 et 1 voyage par semaine.



■ Déchetteries ■ Quais de transfert

LA COLLECTE

Les ordures ménagères et le tri sélectif

Les déchets ménagers et les emballages recyclables sont collectés en régie. Le dispositif de collecte le plus fréquent est le conteneur individuel en porte à porte ou en point de regroupement de bacs (environ 20 000 bacs en place).

Les ordures ménagères sont collectées dans des conteneurs à couvercle bordeaux et le tri sélectif dans des bacs jaunes.

Le verre

Le verre est également collecté en régie dans les 160 colonnes d'apport volontaire mises en place à des endroits stratégiques dans chaque commune.

Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Une vingtaine de bornes TLC accueillant le textile, le linge et les chaussures sont installées sur le territoire.

La fréquence de la collecte :

Le territoire est couvert par 27 tournées hebdomadaires (17 pour les OM et 10 pour le tri). Elles sont effectuées du lundi au samedi de 5h à 12h.

- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels d'ordures ménagères (OM) ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels de tri sélectif ;
- 2 à 4 collectes hebdomadaires des bacs collectifs d'OM et des bornes enterrées ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs collectifs de tri ;
- Collecte des colonnes à verre selon un planning annuel et à la demande (périodicité variant d'une collecte toutes les 3 semaines à 2 fois par an).

Nb : les bacs individuels sont collectés en point de regroupement définis par Grand Orb Environnement.

LE TRAITEMENT DES DECHETS

Les ordures ménagères résiduelles :

Les déchets ménagers collectés en camion benne sont acheminés vers le quai de transfert de Taussac-la-Billièrre et sont stockés dans des bennes de 35m³. Ces bennes sont ensuite transportées, quotidiennement, en régie, vers une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Valorbi à Béziers (34) exploitée par l'Agglomération de Béziers (CABEM).

La Collecte sélective :

La collecte sélective des emballages a été mise en place en 2003 sur le territoire de Grand Orb. Elle est réalisée en porte à porte et chaque foyer est doté d'un bac de tri individuel, sauf les immeubles qui disposent de bacs collectifs et certains quartiers qui disposent de conteneurs enterrés.

Les matériaux issus de la collecte sélective sont également acheminés vers un quai de transfert (Taussac-la-Billièrre ou La Tour sur Orb), le titulaire du marché de transport-tri des emballages ménagers est chargé du transport vers le centre de tri de Lansargues (34), exploité par DELTA Recyclage (groupe PAPREC).

Les déchets issus de la collecte sélective sont traités conformément à la réglementation et en suivant les filières de recyclage.

Le verre

La collecte est réalisée en régie par le camion grue et directement apportée chez le prestataire « Oimufacturing » à Maureilhan (34).

La Ligue contre le cancer de l'Hérault est partenaire de cette collecte, et perçoit 3€ par tonne de verre triée par les habitants. En 2019, 2282,1€ ont été reversés par Grand Orb à la Ligue (sur la base des tonnages collectés en 2018).



Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Les colonnes à vêtements disposées sur le territoire sont majoritairement gérées par le Relais 81 qui a conventionné avec Grand Orb. Après leurs collectes, les vêtements sont d'abord stockés pour réguler la production car la collecte est deux fois plus importante en été qu'en hiver. Une pesée puis un premier tri pour les boutiques est effectué, ensuite les textiles sont regroupés à la main par matières. Les vêtements sont ensuite soit revendus à bas prix, soit utilisés en chiffon.

Les Déchèteries :

La filière bois : Actuellement, le bois, qu'il soit traité ou non, est collecté en mélange dans la même benne, puis traité par la société LR Broyage, installée à Thezan-les-Béziers. La CCGO souhaite mettre en place un marché pour valoriser séparément le bois traité, du bois non traité. Dans le cadre du projet d'extension de la déchèterie de Bédarieux cette dernière pourrait accueillir un conteneur pour la récupération des bois non traités.

La filière meuble : Les encombrants sont les déchets les plus collectés en déchèterie. Afin de réduire le volume, et d'augmenter le réemploi, une benne Eco-mobilier a été installée en décembre 2017 dans les déchèteries de Bédarieux et de Lunas. La déchèterie de Saint-Etienne est trop étroite pour accueillir une nouvelle benne, en outre les volumes récoltés sont relativement faibles.

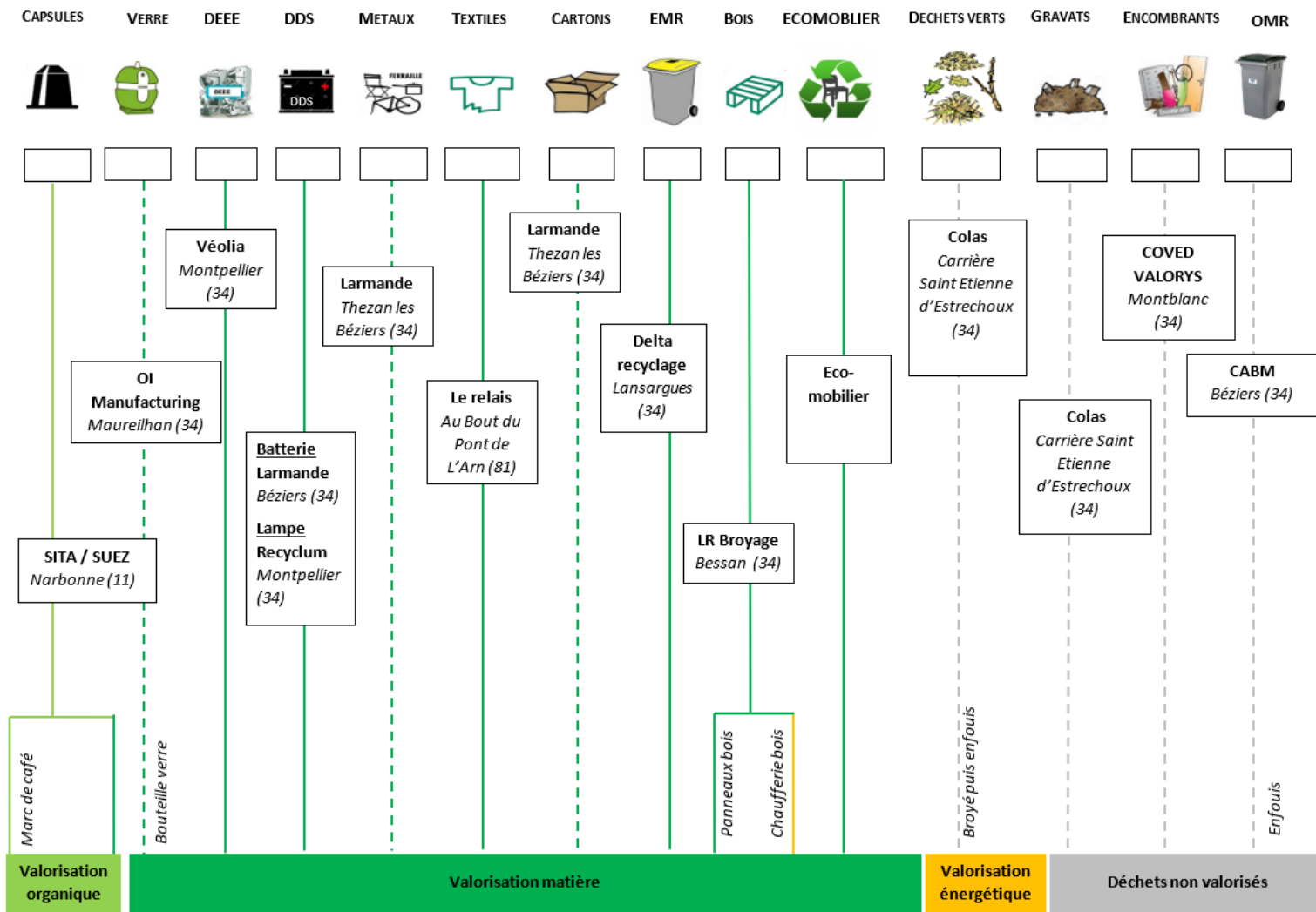
Les biodéchets

Souhaitant proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets comme mentionné dans le PLPDMA (Axe 6 – Action 6.2 « Promouvoir le compostage collectif ») Grand Orb a répondu à l'appel à projet lancé par la région OCCITANIE et l'ADEME pour le mois de juin 2019. L'appel à projet a été retenu et faisait l'objet de :

- L'acquisition d'un nouveau broyeur à déchets verts ;
- L'installation de composteurs partagés
- La sensibilisation des habitants au broyage, paillage et compostage

Le montant total de cet appel à projet s'élève à 49 886€ HT sollicitant une aide de 32 637,81€ (65% du montant). Le projet a été retenu et permettra à la collectivité d'amorcer des solutions visant à minimiser les tonnages réceptionnés en déchetteries en vue d'une généralisation du compostage partagés sur l'ensemble du territoire dans les années à venir.

Le schéma suivant synthétise le mode de collecte et de traitement part type de déchet.



LEGENDE :
 ———— Collecte et transport assure par Grand Orb en régie
 - - - - - Collecte et transport assuré par un prestataire

INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL

L'achat de matériel :

Suite à l'appel à projet Généraliser le tri à la source des biodéchets lancé par l'Ademe et la Région pour lequel Grand Orb a été lauréat, la communauté de commune a fait l'acquisition d'un broyeur (Bugnot BV E-10) qui permettra de disposer de deux équipements de broyage à disposition des communes.

Un camion benne de 6 tonnes a également été acquis pour subvenir aux besoins de logistique dans la gestion des déchets.

Etude :

Deux études majeures ont été initiées en 2019 :

- L'étude d'optimisation de la gestion des déchets en vue de réaliser un diagnostic complet technique et économique du service de la collecte, de proposer les voies d'ajustement, d'amélioration et d'optimisation.
- L'étude de maître d'œuvre concernant la réhabilitation des déchetteries pour une mise aux normes de sécurité, l'amélioration de la signalétique et du stockage et la réhabilitation de certains éléments.

III. INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES

	2018		2019		Taux d'évolution
	Population : 20176		Population : 20176		
FLUX	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	
OMR	5091,0	252,3	5041,7	249,9	-1,0%
TRI	1007,4	49,9	953,7	47,3	-5,3%
VERRE	760,7	37,7	872,1	43,2	14,7%
Production annuelle - OM	6859,1	340,0	6867,5	340,4	0,1%
Déchets verts	1364,5	67,6	1242,6	61,6	-8,9%
Inertes	1418,7	70,3	1629,2	80,8	14,8%
Encombrants	1650,0	81,8	1705,8	84,5	3,4%
Fer	415,2	20,6	464,2	23,0	11,8%
Cartons	422,1	20,9	434,6	21,5	3,0%
Bois	961,0	47,6	1061,5	52,6	10,5%
Déchets ménagers spéciaux	40,9	2,0	48,8	2,4	19,2%
Eco-mobilier	344,1	17,1	396,8	19,7	15,3%
DEEE	249,5	12,4	250,9	12,4	0,6%
Piles et accumulateurs	2,9	0,1	2,0	0,1	-29,4%
Production annuelle - DMA	6868,8	340,4	7236,5	358,7	5,4%
Production annuelle globale	13727,9	680,4	14104,1	699,1	2,7%

En 2018 un habitant de la communauté de communes Grand Orb produisait en moyenne 680,4kg de déchets durant l'année et 699,1kg en 2019. Ce chiffre reste supérieur à la moyenne nationale qui se situe autour de 577kg de déchets par habitant (2017, ORDECO) et de la moyenne régionale qui est de 620kg (ORDECO, 2017). Toutefois ce chiffre est à relativiser car un habitant moyen de la communauté de communes Grand Orb produit 358,7kg de DMA en 2019 contre une moyenne nationale de 437kg en 2018 (Eurostat).

La production de déchet, en tonnes ou par habitant est en légère hausse entre 2018 et 2019. Cette donnée est néanmoins à nuancer sensiblement car nous ne disposons pas encore des chiffres de recensement relatifs à 2019.

Il est notable de préciser que depuis 2018 les déchetteries de Bédarieux et Lunas disposent d'une filière « Eco-mobilier » dont le taux d'évolution sur cette année est un des plus élevé (15,3%). Un constat bénéfique car cette filière assure un meilleur traitement de ces déchets.

IV. LES ACTIONS DE PREVENTION

La Communauté de Communes Grand Orb souhaite s'engager pour atteindre les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte et pour répondre aux attentes du projet de plan régional d'élimination des déchets. Plusieurs actions de prévention sont mises en œuvre.

UNE POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE AMBITIEUSE

La communauté de communes Grand Orb s'emploie depuis de nombreuses années à mener une politique en matière de développement durable. Afin de mener à bien cette démarche, un certain nombre d'actions ont été formalisées à travers trois plans d'action :

- Le Plan Local de Prévention des Déchets : il a pour objectif de diminuer la production de déchets sur le territoire et augmenter la part de valorisation des déchets collectés.
- Le plan d'action développement durable : co-construit dans le cadre de la DDMarche, il retrace les lignes directrices à suivre en matière de développement durable pour les trois prochaines années.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial : ce plan d'action est en cours d'élaboration. Il permettra de se projeter à court, moyen et long terme d'un point de vue énergétique et climatique afin de répondre aux enjeux actuels.

Ces trois plans d'action s'imbriquent et se complètent.

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Au 1er janvier 2020, les consignes de tri vont évoluer avec « l'extension des consignes de tri » sur tout le territoire de Grand Orb.

Ce changement de consigne va dans le sens de la simplification du geste de tri pour les usagers mais va demander un changement de leurs pratiques quotidiennes. Un kit de sensibilisation a été élaboré fin 2019 afin d'être distribué à chaque foyer en début d'année 2020.

Il contient : une lettre du Président, un mémo tri, un calendrier et un aimant.



COMMUNICATION

Chaque année un calendrier est distribué à chaque foyer du territoire. On y retrouve les jours de décalage de collecte lorsqu'il y a un jour férié ainsi que des messages relatifs à la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Par ailleurs, des articles de presse et des publications Facebook sont régulièrement diffusés.

Le site internet de la Communauté de communes Grand Orb dispose de pages spécifiques sur le service Grand Orb Environnement, avec des détails sur les consignes de tri, les modalités des collectes ; des informations sur le tri en déchèterie ; et des conseils pour réduire ses déchets.



SENSIBILISATION

Les scolaires

Grand Orb environnement propose à l'ensemble des établissements primaires du territoire des animations gratuites. Quatre modules d'une demi-journée permettent d'aborder la gestion des déchets (le tri, les enjeux, le recyclage et la création de papier recyclé), deux modules permettent d'appréhender les énergies renouvelables. Enfin, cette année trois nouveaux modules abordent l'alimentation à travers l'équilibre alimentaire, les circuits de proximité ainsi que le gaspillage alimentaire. Cette année, 61 interventions seront réalisées auprès de 28 classes de 11 communes soit 562 enfants sensibilisés !



Nouveau ! Lors de cette année scolaire, de nouvelles animations ont été proposées sur la thématique de l'alimentation. Composées de 3 modules, les thématiques qui ont été abordées sont les suivantes :



- « Alimentation et bien-manger » : importance de l'équilibre alimentaire pour la santé, notion de repas équilibré,...
- « Circuits de proximité et saisonnalité » : découverte des circuits courts, connaître la provenance de ce que l'on mange, les labels, découverte des fruits et légumes de saison,...
- « Stop au gaspillage alimentaire » : Comprendre ce qu'est le gaspillage alimentaire, apprendre les gestes simples pour lutter contre le gaspillage (liste de course, contrôle du frigo et des placards avant de partir, DLC/DLUO...).

Le projet « Bien manger, moins jeter, tous concernés ! »

Le projet « Bien manger, moins jeter, mieux consommer », rentre dans le cadre de l'appel à projet PNA porté par la DRAAF au niveau national. Il a été accompagné à hauteur de 50 % par la DRAFF Occitanie.

Il s'agit d'un projet multi-partenarial, avec le CPIE Haut-Languedoc, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et l'association Grandir Ensemble. Il a été pensé afin de favoriser une dynamique de territoire.

Ce projet touche plusieurs publics : les communes à travers la participation de 4 écoles à un projet pédagogique, un public en situation de handicap à travers les actions menées au sein de l'ESAT de Plaisance et le Grand public à travers la fête organisée par Grandir Nature.



À la rentrée scolaire 2018, la Communauté de communes Grand Orb a proposé à l'ensemble des écoles primaires de son territoire de participer à un « projet pédagogique » sur la thématique de l'alimentation et celle de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il était proposé de sélectionner 5 écoles qui bénéficieraient d'une campagne de caractérisation des biodéchets d'une part et d'animations à destination des scolaires d'autre part. Quatre écoles ont candidaté et ont participé à ce projet pédagogique: les écoles de Lunas, du Pujol sur Orb, de Graissessac et de Bédarieux.

Des caractérisations des biodéchets produits par les restaurants scolaires ont ainsi été menées par une animatrice du parc ainsi que l'animatrice Grand Orb pendant une semaine. Chaque campagne a fait l'objet d'un bilan envoyé au référent de la cantine ainsi qu'aux communes concernées. Globalement, sur une semaine de pesée, les résultats montrent que le gaspillage alimentaire est proche de la moyenne nationale. En revanche, le gaspillage journalier peut varier et être nettement supérieur à la moyenne nationale. Il faudrait réaliser des pesées sur une durée plus longue afin d'avoir une tendance plus juste. Toutefois, on remarque de manière générale qu'il y a peu de restes d'assiettes (sensibilisation des élèves via les animateurs lors du service) mais que le reste de production est élevé. Il y aurait donc un travail à réaliser au moment de la commande. Cela est également à mettre en relation avec le fait qu'il n'y a pas de différenciation de grammage entre les maternelles et les élémentaires.



Suite à cet état des lieux, les quatre classes ont bénéficié d'une intervention du CPIE à travers un cycle de trois séances: alimentation et santé, circuits de proximité et gaspillage alimentaire. Leurs travaux ont été valorisés par la co-construction d'une exposition présentée lors de la fête de fin d'année de chaque école participante.



En parallèle un projet a également été mené avec L'ESAT de Plaisance. Il a été proposé à deux groupes de 6 travailleurs de l'ESAT, un cycle de 3 animations d'une demi-journée (alimentation et santé, circuit de proximité et gaspillage alimentaire). Soit un total de **6 animations d'une demi-journée réalisées et 12 personnes sensibilisées**.

D'autre part, à la demande de l'ESAT, des caractérisations des biodéchets ont été réalisées au sein du restaurant afin d'évaluer le gaspillage alimentaire.

Enfin, les élèves de la classe de Plaisance (à Saint Geniès de Varsal) viennent manger au sein du restaurant de l'ESAT ce qui permet de faire du lien entre les résidents et les enfants. Il a donc été proposé à la classe de M. Coeuret de participer également au projet. L'animatrice Grand Orb a alors adapté les outils créés pour le groupe d'adulte de l'ESAT et a assuré trois interventions en classe sur la même thématique.



Le grand public

Dix ateliers grand public sont proposés gratuitement chaque année sur les thématiques suivantes : Initiation au compostage, Engrais naturel et soin des plantes, Des gestes simples pour un jardin au naturel, « J'entretien ma maison au naturel et Mes cosmétiques au naturels ».



La Semaine Européenne de Réduction des Déchets



Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, la communauté de communes a proposé le concours « Lâche tes fringues » à toutes les écoles du territoire. L'objectif était d'une part de mobiliser les enfants autour des questions du recyclage et du don du textile et d'autre part de rappeler les consignes de tri et de collecte des « textiles, Linges et Chaussures (TLC).

Cinq écoles ont répondu présentes : Lunas, Saint Génies de Varsal, Le Pujol sur Orb, Graissessac et La tour sur Orb,

soit 15 classes au total qui concourent.

La classe gagnante, celle de Saint Geniès de Varsal, a collecté à elle seule 566 kg de textiles-linges-chaussures soit 33 kg par enfant ! Sur l'ensemble de cet événement 2,5 tonnes ont été collectées !

L'animatrice de Grand Orb Environnement est passée dans chaque classe afin de sensibiliser les élèves au devenir des textiles déposés dans les bornes à habits présentes sur tout le territoire et collectées par l'association le Relais.



VALORISATION DES DECHETS

La promotion du compostage

Grand Orb poursuit la vente de ces équipements au tarif de 20€ pièce avec l'objectif de réduire la quantité de déchets ménagers produite.



En 2019, Grand Orb Environnement a vendu 61 composteurs portant le nombre total de foyers équipés à plus de 1400 unités.

En termes de réduction des déchets produits et compte tenu du fait que les biodéchets représentent environ 40% du poids de la poubelle bordeaux (ordures ménagères), nous estimons à environ 200 tonnes la quantité de déchets détournée de la collecte traditionnelle.

Création d'aire de compostage

Suite à la sollicitation de la commune de Ceilhes-et-Rocozels et la commune du Poujol sur Orb la communauté de communes initie deux projets d'aire de compostage collectif sur leur territoire. Ces demandes ont été formulées par des élus particulièrement impliqués dans la problématique des déchets mais également par des associations réunissant des utilisateurs de jardins partagés.

Ces deux premiers seront expérimentaux dans le cadre de l'appel à projet « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie ».

Le but ultime étant de pouvoir proposer d'ici 2025 (conformément à la réglementation) une solution de tri à la source des biodéchets pour tous les habitants du territoire, que ce soit du compostage individuel, du compostage collectif ou encore de la collecte en porte à porte pour les zones les plus denses.

Gestion des déchets verts : mise à disposition de broyeur à végétaux

Depuis quelques années, la quantité de déchets verts apportée en déchèterie augmente énormément. C'est également un souci exprimé par les communes du territoire. Dans ce cadre, et de manière à valoriser localement ce type de flux, le service Grand Orb environnement vient d'acquérir un broyeur supplémentaire, (plus petit que le premier). Les deux broyeurs sont mis à disposition des communes. Des formations destinées aux agents techniques vont être proposées régulièrement afin de former à l'utilisation du broyeur ainsi qu'aux techniques de paillage et d'utilisation du broyat.

L'objectif de cette opération est de réduire les tonnages de déchets et surtout d'inciter les communes à utiliser le broyat pour pailler leurs espaces verts.



V. ETATS FINANCIERS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses globales par secteur d'activités

En 2019, Grand Orb a saisi ses informations de coûts sur une matrice permettant des synthèses de données par l'Ademe appelée Compta-Coût.

Cette matrice nous a permis de déterminer la répartition des coûts par catégorie d'activités :

- 45% Ordures ménagères
- 26 % Tri des emballages et du verre
- 29% déchèterie

Dépenses de fonctionnement	2018	2019
OM : traitement	1 237 561,39 €	1 353 021,68 €
TRI : transport / traitement	715 035,47 €	781 745,86 €
Déchèteries	797 539,56 €	871 947,31 €
TOTAL (intérêts inclus)	2 750 136,42 €	3 006 714,85€

Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :

Dépenses transport / traitement	2018	2019
Ordures ménagères- Traitement	499 970,79 €	443 638,00 €
Tri des emballages – Transport, conditionnement et tri	264 673,42 €	198 178,38 €
Déchèteries – Transport et traitement des déchets	286 160,23 €	384 982,64 €
TOTAL	1 050 804,44€	1 026 799,02 €

Les prestations réalisées par les entreprises privées :

- Traitement des ordures ménagères sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) VALORBI à Béziers (34) exploitée par la CABEM (Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée).
- Transport, conditionnement et tri des emballages recyclables dans le cadre d'un marché public de prestations fournitures et services avec la Société Delta Recyclage à Lansargues (34).

Concernant les déchèteries :

- Traitement des encombrants sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) VALORSYS à Montblanc (34) exploitée par COVED.
- Traitement des déchets verts et des gravats par la société Les carrières de Lamalou dans le cadre d'un bail. A partir de juin 2018, une convention a été signée avec l'entreprise Compost Environnement qui traite les déchets verts collectés en déchèterie de Lunas.
- Transport et traitement du bois par l'entreprise LR Broyage, sur son site de Bessan.
- Transport et traitement des Déchets Toxiques Ménagers par l'entreprise Triadis, agence de Villeneuve les Béziers.

Les charges de personnel

En 2019, Grand Orb a employé l'équivalent de 36 agents à temps plein : 25 pour la collecte, 3 pour le transport, 4 pour les déchèteries et 4 pour l'administration.

Aussi, un renforcement des équipes a été mis en place durant la période estivale pour subvenir à l'augmentation des fréquences de collecte et assurer un service optimal sur l'ensemble de l'année.

Le total des charges de personnel s'élève à **1 274 324,09 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par différentes recettes et contributions d'éco-organismes :

- La Redevance Spéciale Incitative due par les entreprises et collectivités générant de grosses quantités de déchets,
- Les contributions des éco-organismes dans le cadre du soutien à la valorisation des déchets et à la communication,
- La valorisation directe de certains déchets comme le plastique, le verre, la ferraille...

Pour le financement du service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est maintenue à un taux de 12,02 %.

Montant annuel des recettes 2019 de Grand Orb Environnement : **3 194 489,99 €**

Répartition des recettes de fonctionnement

Répartition des recettes de fonctionnement	Montant 2018	Montant 2019
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2 596 339,00	2 651 458,00
Remboursement emplois aidés	22 606,05	5 704,55
Reprise des matériaux et soutiens éco-organismes	238 099,95	158 859,68
Aides Eco-emballages/CITEO	193 724,58	95 254,46
Redevance Spéciale Incitative	269 485,69	263 437,09
Remboursement Ind. Journ. et charges	24 422,38	6 729,02
Vente composteurs	1 300,00	1 240,00
Conv utilisation de la déch St Etienne	10 811,00	10 754,00
Divers (pénalités retard livraison, mdts annulés, produits exceptionnels)	10 866,44	1 053,19
TOTAL	3 367 655,09 €	3 194 489,99 €

Détail des reprises et soutiens par matériaux

Des recettes sont perçues grâce à la revente de certains déchets :

- Issus du tri dans les bacs jaunes (acier, aluminium, emballages, plastiques, journaux, magazines)
- Issus des colonnes à verre
- Issus des déchèteries (Fer, cartons, batteries)

Ces recettes sont aussi attribuées dans le cadre de soutien par les éco-organismes, comme le tri des déchets électriques et électronique et du mobilier en déchèterie.

Détail des reprises matériaux et soutiens	Montant 2018	Montant 2019
Acier, Aluminium, Emballages, Plastiques (RACHAT)	41 469,83	50 904,33
Journaux, magazines (RACHAT)	44 256,96	21 804,23
Verre (RACHAT)	21 322,35	30 387,30
Fer (RACHAT)	44 814,2	41 620,28
Cartons (RACHAT)	24 256,60	
Batteries (RACHAT)	1 050,00	1 093,80
TOTAL	171 694,89 €	145 809,94 €

Détail des aides et soutiens des éco-organismes

Détail des aides et soutiens des éco-organismes	Montant 2018	Montant 2019
Déchets électriques et électroniques – (Soutien)	29 303,99	20 694,14
Ecomobilier – (Soutien)	31 606,29	14 154,83
Divers	18,73	/
TOTAL	60 929,01 €	34 848,97 €

Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils sont tributaires de la date d'encaissement des recettes et de la fluctuation des taux de reprises d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENTS 2019

Les investissements principaux sur 2019 ont concerné l'achat de bennes, ainsi que le renouvellement du matériel de collecte.

- **Véhicules :**
 - Camion-benne 6 tonnes 98 700 € TTC
 - Amélioration benne 1920 € TTC
- **Equipement de collecte :**
 - Colonnes et bacs 40 136,7 € TTC
 - Composteurs individuels 3147 € TTC
- **Installations / Bâtiments :**
 - Entrée et dalle béton déchetterie Bédarieux : 5926,4 € TTC
 - Caniveau béton Taussac : 7608 € TTC
 - Broyeur déchets verts 15 972 € TTC
- **Etude :**
 - Lancement de l'étude d'optimisation de la gestion des déchets : 71 316 € TTC
 - Etude MOE – Réhabilitation déchetterie

VI. PERSPECTIVES POUR 2020

Pour 2020, la Communauté de communes Grand Orb souhaite optimiser ses résultats et envisage toujours des travaux dans ses déchèteries.

Collecte

- **Remplacement du Camion polybenne avec bras de levage et grue** (Collecte des bornes enterrées et du verre)
- **Remplacement du Camion-benne** (Affecté sur la tournée de Bédarieux)
- **Renouvellement partiel du matériel urbain des bornes enterrées**
- **Création d'un fond de concours spécifique destiné à l'acquisition de cache-conteneurs à destination des communes**

Installations / Bâtiments

- **Mise en conformité et modernisation des déchèteries** : lancer les travaux pour les sites de Lunas et St Etienne Estrechoux, approfondir l'étude de faisabilité de l'extension de la déchèterie de Bédarieux.
- **Mise en conformité quai de Taussac** : Validation du type d'aménagement et recherche de financements

Prévention- Communication – Animation

- **Appel à projets ADEME -Région Occitanie « déchets verts »** : Mise en œuvre des actions relatives au compostage pasrtagé
- **Appel à projets CITEO « Extension des consignes de tri »** : Diffusion des supports en parallèle du lancement de la collecte séparative

Etude

- **Poursuite de l'étude d'optimisation du service sur 4 items** :
 - Optimisation des tournées de collecte
 - Réflexion sur la gestion des déchets verts et des biodéchets
 - Réflexion sur la mise en place de la Tarification incitative
 - Mise aux normes et rénovation du quai de transfert de Taussac